

POLITIQUE, LITTÉRATURE, INDUSTRIE, COMMERCE.

L'ÉCHO SAUMUROIS

Paraissant les Mardis, Jeudis et Samedis.

JOURNAL D'ANNONCES, INSERTIONS LÉGALES ET AVIS DIVERS.

ON S'ABONNE A SAUMUR, Au bureau, place du Marché-Noir, et chez MM. GAULTIER, JAVAUD, MILON, libraires. Les Abonnements et les Annonces sont reçus, à Paris, à l'Office de Publicité Départementale et Étrangère, LAFFITE-BULLIER et C^{ie}, place de la Bourse, 8, et à l'Agence Centrale de Publicité des Journaux des Départements, rue du Bac, 93.

Gare de Saumur (Service d'été, 19 mai).

Départs de Saumur pour Nantes.		Départs de Saumur pour Paris.		Départs de Saumur pour Tours.	
7 heures 10 min.	soir, Omnibus.	9 heures 50 min.	matin, Express.	3 heures 02 min.	matin, Omnib.-Mixte.
4 — 35 —	— Express.	11 — 35 —	— Direct-Mixte.	7 — 52 min.	matin, Omnibus.
3 — 57 —	— matin, Poste.	5 — 11 —	— soir, Omnibus.	9 — 52 —	— Poste.
9 — 04 —	— Omnibus.	9 — 52 —	— Poste.		
Départ de Saumur pour Angers.					
1 heure 02 min.	soir, Omnibus.				

PRIX DES ABONNEMENTS.
Un an, Saumur, 18 f. » Poste, 24 f. »
Six mois, — 10 — — 13 —
Trois mois, — 5 25 — — 7 50
L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — Les abonnements demandés, acceptés, ou continués, sans indication de temps ou de termes seront comptés de droit pour une année.

CHRONIQUE POLITIQUE.

Une dépêche télégraphique privée annonce que la frégate cuirassée la *Normandie*, qui porte le pavillon du vice-amiral Jurien de la Gravière, aurait quitté Cherbourg le 23 et fait route pour la Martinique, d'où elle se rendra au Mexique.

L'intention du gouvernement est, dit-on, de concentrer le plus tôt possible des forces nombreuses à Orizaba et des navires devant la Vera-Cruz et Sacrificios. Déjà les vaisseaux le *Turenne*, l'*Ulm* et le transport l'*Yonne* commencent à embarquer des soldats. Fourgons, chevaux, bagages attendent à Cherbourg le moment de l'embarquement. Le 1^{er} régiment d'infanterie de marine fournira son contingent à l'expédition. Un ancien aumônier de l'armée d'Italie, M. Lanusse, est également désigné pour le Mexique. — Havas.

La frégate à vapeur le *Canada* attend 5 à 600 hommes destinés aux corps français de Chine et de Cochinchine. On n'a reçu jusqu'ici à Paris aucune dépêche confirmant la nouvelle, donnée par les journaux anglais, que nos soldats auraient subi un échec en Chine, et que les Anglais seraient cernés près de Shanghai par un corps considérable de Taïpings. — Havas.

La *Patrie* répète un bruit d'après lequel Garibaldi, à la tête de six mille volontaires, aurait résolu de faire un débarquement sur le littoral des États romains. « Pour empêcher cette tentative, ajoute la *Patrie*, le ministre de la marine a prescrit à M. le capitaine de vaisseau Pothuau, commandant de la division navale des côtes du sud, de se rendre immédiatement à Civita-Vecchia à la tête d'une force navale comprenant six navires de guerre. Les frégates à vapeur le *Descartes*, le *Gomer*, les avisos à vapeur le *Brandon* et le *Favori*, désignés pour faire partie de cette division, ont déjà pris la mer et doivent croiser depuis Civita-Vecchia jusqu'à Terracine. De son côté, le général de Montebello a envoyé de Rome des troupes chargées de garder la frontière. » — Havas.

On écrit de Toulon, le 21 juillet, au *Pays* :

« Hier, à six heures du soir, une dépêche électrique a ordonné à M. Pothuau, capitaine de vaisseau, commandant de la division des avisos gardés-pêche, de partir immédiatement pour Civita-Vecchia avec un des avisos placés sous ses ordres.

« Ce matin, les frégates à vapeur de 450 chevaux, le *Descartes* et le *Gomer*, embarquent en double leur artillerie et leurs munitions pour armer en guerre.

« Pendant que des corvées préparent ces navires, on embarque en même temps leur supplément d'équipage, on enverge les étuis de chauffe, et dans quelques heures ces bâtiments seront prêts à allumer les feux pour appareiller.

« Pendant que le port de Toulon arme la canonnière de 2^e classe la *Tempête*, Cherbourg a reçu l'ordre d'armer deux navires du même type, toujours pour le Mexique.

« Ces armements sont tellement pressés, qu'on a reçu l'ordre de cesser divers travaux, afin de porter tous les efforts sur ces bâtiments légers.

« On pense que cet empressement provient de ce qu'on s'est aperçu qu'on n'avait pas un seul navire de guerre dans le golfe du Mexique, pouvant entrer dans les lagunes et dans les cours d'eau pour donner la chasse aux forbans qui viennent enlever les bâtiments de commerce français jusque dans les eaux de la Vera-Cruz.

« On cite un navire de commerce de Marseille, commandé par un capitaine toulonnais, qui a été surpris par des pirates soupçonnés américains, et on a enfin compris qu'il était urgent d'aller les détruire dans leurs repaires.

« La frégate à transport la *Cérés* venait à peine de jeter l'ancre, qu'un ordre ministériel prescrivait de la disposer immédiatement à partir pour le Mexique.

« Les sémaphores signalent le *Brandon* au large, ayant des avaries dans sa machine.

« Le *Descartes* et le *Gomer* ont appareillé à huit heures du soir.

« Un remorqueur chauffe pour aller prendre le *Brandon*. »

La prise de Murfreesborough et celle de Bâton-

Rouge, que nous annonçait hier une dépêche télégraphique, ont une portée significative. Si la reprise de Bâton-Rouge se confirme, les fédéraux auront perdu une partie des avantages que leur assurait la possession de la Nouvelle-Orléans et de Vicksburg. Les escadres des commodores Farragut et Porter ne seront plus maîtresses des cours du Mississipi. Elles pourront sans doute reprendre Bâton-Rouge, mais ce sera un siège à faire. Bâton-Rouge fera diversion au fort Darling.

Quant à Murfreesborough, c'est une ville de deux à trois mille âmes, d'une importance secondaire en elle-même; mais elle est importante par sa situation à 12 lieues de Nashville. Une pointe audacieuse peut livrer aux confédérés la capitale du Tennessee. Enfin ces opérations, entreprises à de grandes distances du principal théâtre de la guerre, annoncent chez les soldats du Sud un redoublement d'énergie et d'activité; elles indiquent en même temps un plan d'ensemble conçu par les généraux confédérés.

Les journaux anglais publient des correspondances qui confirment nos prévisions sur les résultats des dernières batailles. La perte du général Mac Clellan est évaluée à 25,000 hommes par le correspondant du *Times*. Si le chef de l'armée fédérale n'avait réellement pas plus de 95,000 hommes sous ses ordres, il ne lui resterait donc plus que 70 ou 75,000 hommes. Dans les circonstances actuelles, cette armée, que les fatigues et les maladies affaiblissent encore, ne peut entreprendre une attaque sérieuse contre Richmond. (*Pays*.)

Le *Moniteur* publie la correspondance suivante :

« Le recrutement des 300,000 hommes marche lentement, en dépit de la prime de 40 dollars que les engagés touchent immédiatement. Cela prouve que l'ardeur belliqueuse ne laisse pas que de se ralentir dans le Nord. Il y a bien aussi quelques causes de détail, celle-ci, par exemple, que l'on met les hôpitaux au milieu des grandes villes et les bureaux de recrutement près des hôpitaux. Le conscrit qui vient s'enrôler voit d'un côté l'argent, la gloire et les chances d'avancement; de l'autre, il entend les cris des blessés et contemple

FEUILLETON.

LA GARDE MEURT ET NE SE REND PAS.

(Suite et fin.)

Voici aujourd'hui une lettre écrite d'Angers au *Phare de la Loire*; elle est destinée à prendre place dans les pièces à consulter :

Cher monsieur,

Je trouve dans votre feuille de ce jour la reproduction de documents qui semblent attacher d'une manière irrécusable le mot glorieux : « La garde meurt et ne se rend pas, » à M. le général Michel.

Notre concitoyen le général Cambronne voyait ma famille à Nantes; il lui était, je crois, allié. J'y ai entendu plus d'une fois dire, dans ma jeunesse, qu'il se défendait d'avoir fait à la sommation anglaise la réponse publiée sous son nom, inscrite au pied de sa statue. Chose plus grave : il s'attribuait simplement une autre réplique moins héroïque. « J'ai répondu, disait-il, quelque chose comme : Va te faire f... »

Parmi ses nombreuses relations de ce temps à Nantes, le souvenir de cette variante ne peut avoir été oublié. J'affirme le mien.

De ce défi à la réponse que lui attribue Victor Hugo, et prise au même vocabulaire, il n'y a pas loin, il n'y a probablement que l'intervalle prescrit par la modestie de la langue des salons qui ne brave pas l'honnêteté, et le laissait à mi-chemin de la vérité.

Le mot authentique a été recueilli ailleurs par l'illustre auteur des *Misérables*. La version même du général, que je rappelle, concourt, ce me semble, à le confirmer. Veuillez, cher monsieur, agréer mes civilités.

P. M.

Ici se termine la série des pièces publiées jusqu'à ce jour.

Nous les complétons par les nouveaux témoignages qui nous sont parvenus, ainsi qu'à M. le préfet de la Charente :

A M. le comte Michel, préfet de la Charente.

Le Mans, 11 juillet 1862.

Monsieur le comte Michel,

Depuis longtemps je savais de M. Julien, l'un de mes amis, que son père, ancien militaire, étant à la même table que le général Cambronne, à Lille, chez un ami commun, lui avait entendu dire que les paroles mémorables de l'oraison funèbre des braves de Waterloo n'étaient pas sorties de sa bouche, mais bien de celle du

général Michel.

Il y a quelques jours, à la lecture de l'enquête ouverte sur ce sujet, je lui demandai s'il avait encore souvenir de ce qu'il m'avait dit sur cet important épisode de cette suprême bataille? — « Parfaitement, me répondit-il, et je vous signalerai par écrit ce souvenir. J'avais alors vingt ans, ajouta-t-il; c'était en 1821; je suis néanmoins aussi sûr des paroles de mon père que si je les avais entendues hier. »

Sous ce pli, vous trouverez la note qui m'a été confiée, sans réserve, par M. Julien. N'ayant pas l'honneur d'être connu de vous, veuillez considérer cette communication comme un hommage à la vérité de l'histoire et à la piété filiale.

Je vous prie, monsieur le comte, d'agréer l'assurance de ma considération la plus distinguée.

P. VÉRITÉ-BIDAULT,

Président du tribunal de commerce du Mans, membre du conseil général de la Sarthe.

Voici la déclaration de M. Julien :

Mon père était un ancien soldat des premières campagnes d'Italie, d'Égypte et de l'empire. Il s'est retiré avec le grade de capitaine après Austerlitz, par suite de

les misères des amputés. Cela est peu fait pour animer l'ardeur des recrues.

Le gouvernement des Etats-Unis est fort inquiet en ce moment de la situation du général Curtis, qui commande les forces fédérales dans l'Arkansas. Sans renforts, vigoureusement poussé par une partie de cette armée de Beauregard qui s'est si adroitement dérobée au général Hallenk, entouré d'une population qui, de l'aveu du Nord lui-même, est profondément hostile à la cause unioniste, cet officier, aux abois, a dû évacuer l'Arkansas et se retirer dans le Missouri. Ce mouvement a découvert un grand nombre d'unionistes qui avaient accueilli avec joie ce drapeau de l'Union, et les livre aux représailles de leurs adversaires politiques. Les gens du Nord ne s'apitoient pas seulement sur le sort de ceux qu'ils abandonnent, mais il redoutent l'effet produit par cet abandon sur les autres populations, qui, disposées à se déclarer pour le Nord, hésiteront certainement jusqu'à ce que la conquête leur paraisse établie.

Voici ce que contient un télégramme de New-York, du 11 juillet :

Le président Lincoln est de retour à Washington depuis hier au soir.

Le correspondant de la *Tribune*, en rendant compte de l'arrivée de M. Lincoln au camp fédéral, dit que le général Mac Clellan et bon nombre d'officiers sont allés au devant du président, à bord du steamer. Le président, après avoir eu une conférence particulière avec Mac Clellan, a visité la ligne des retranchements. Il a ensuite adressé aux soldats une courte allocution dont voici le sens :

« Je suis venu pour voir par moi-même, et je m'en retourne content. On a dit que vous aviez été battus, mais cela n'est pas, cela ne sera pas. Je savais que les hommes qui m'entourent étaient à la hauteur de leur tâche et qu'ils ne s'arrêteraient pas avant d'être entrés dans Richmond. J'ai confiance dans l'armée et son chef. »

Burnside a remonté la rivière James à la tête des renforts qu'il a amenés à l'armée du Potomac. — Havas.

Les interpellations se succèdent dans la chambre des députés de Berlin, relativement au traité de commerce avec la France, en même temps que les rivalités séculaires s'agitent dans le midi de l'Allemagne contre ce même traité.

L'Autriche propose d'entrer dans le Zollverein, croyant sans doute offrir à l'Allemagne un grand avantage. Elle entraîne avec elle ses satellites ordinaires. Il est probable que, malgré ces oppositions et ces rancunes, le nouveau progrès s'accomplira.

M. de Bernstoff, à l'occasion d'une interpellation de M. Plassmann, a déclaré à la chambre des députés de Berlin que le gouvernement prussien, en négociant un traité de commerce avec la France, n'avait eu aucune concession politique à faire, et ne considérait que les intérêts du commerce international.

C'est la pure vérité, et nous ajouterons que dans les circonstances actuelles la France, l'Angleterre et la Belgique, étant unies par des traités, nous ne comprenons pas comment le Zollverein, cette première création des traités de com-

merce, peut s'arrêter à de mesquines objections quand il s'agit d'étendre le principe dont il est sorti. (Pays.)

Le conflit qui s'est élevé entre la population serbe et la garnison turque de la forteresse de Belgrade a soulevé des questions que les puissances signataires du traité de Paris vont être appelées à résoudre, l'autonomie de la principauté serbe ayant été mise sous la protection de ces puissances.

L'Italie sera-t-elle représentée aux conférences qui vont s'ouvrir à Constantinople? Une seule puissance, l'Autriche, s'y oppose. La France, l'Angleterre, la Russie et la Prusse, ne font aucune difficulté pour reconnaître au royaume d'Italie les droits attribués au royaume de Sardaigne. Nous ne concevons même pas en vertu de quels principes l'Autriche refuserait au représentant du roi Victor-Emmanuel un droit qu'elle lui a formellement reconnu en 1856. Si pour l'Autriche le royaume d'Italie n'existe pas encore, le royaume de Sardaigne du moins n'a pas cessé d'exister. La difficulté pourrait donc se réduire en définitive à une simple question d'étiquette.

M. Durando, ministre des affaires étrangères d'Italie, répondant aux interpellations de M. Petrucci della Gattina, a nettement déclaré que l'Italie serait représentée à ces conférences. Nous croyons qu'il en sera ainsi.

Au reste, il importe que la question serbe soit réglée le plus tôt possible, car, si nous nous en rapportons aux renseignements publiés par les feuilles allemandes, le débat menace de s'aggraver. Les Serbes n'ont pas renouvelé leurs tentatives contre la forteresse, mais ils l'ont investie, et ils se tiennent prêts à l'attaque.

Le gouverneur a écrit à Constantinople pour demander 500 artilleurs afin de renforcer les différentes garnisons turques en Serbie. Le prince Milosch persiste à présenter la destruction des forteresses comme une des premières conditions de la paix.

En attendant, les préparatifs de guerre continuent en Bosnie. Dix mille bachi-bouzouks sont partis de Sarajevo et de Tusla pour se rendre sur la Drina. Un autre corps de 6,000 hommes n'a pas tardé à les suivre.

Ces troupes, commandées par Hagli pacha, Scherefnoyevitch et Mehemet pacha Biscevitch, sont concentrées à Bilgina et à Vichegrad. Un corps de cavalerie a été joint aux bachi-bouzouks.

Nous espérons que les puissances ne tarderont pas à se mettre d'accord. La destruction des forteresses à laquelle l'Autriche s'oppose lui conviendra sans doute mieux encore que le maintien de ces mêmes forteresses entre les mains des Serbes. (Le Pays.)

Le *Journal de Rouen* contient une lettre d'Orizaba écrite par un officier de l'expédition du Mexique, et dont voici quelques extraits :

« La chaleur, paraît-il, est accablante sur la côte. Ici nous nous en apercevons à peine. Il ne fait ni chaud ni froid sur ces hauts plateaux. C'est un climat assez analogue à celui de la France. La forme et la végétation du pays en diffèrent pourtant sensiblement.

» La végétation est celle des tropiques. Les bois sont remplis d'oiseaux, et en particulier de

perroquets de couleurs tellement variées, qu'on ne se lasse pas de les regarder.

» Je ne veux pas vous faire un cours d'histoire naturelle. Le temps me manquerait, mais non les matériaux, et ils sont, je vous assure, d'un intérêt immense. Tout abonde dans ce pays : on pourrait y récolter sans aucune peine les produits des cinq parties du monde. Dans les bois, aux environs d'Orizaba, le gibier et les bêtes féroces abondent. J'ai tué deux jaguars ces jours derniers. Les ruisseaux, les rivières, les grandes herbes, les savanes de sable, sont pleins de caïmans et de serpents amphibies. On chasserait volontiers tous ces animaux, mais des ordres sévères défendent à qui ce soit de s'éloigner du campement.

» Nous sommes toujours à Orizaba et, pour le moment, condamnés à l'inaction; aussi passe-t-on le temps comme on peut. Le commandant du bataillon des fusiliers de marine vient d'installer un théâtre, comme en Crimée. Deux représentations ont déjà eu lieu avec le plus grand succès. Il y a une petite salle de spectacle à Orizaba; elle était abandonnée; nos soldats l'ont réparée tant bien que mal. C'est là que nos acteurs improvisés ont joué plusieurs vaudevilles avec un talent de plus grotesques, mais incontestable pour ceux qui ont ri du meilleur cœur à ces bons souvenirs de notre gaieté française.

» Nous voilà bien le lendemain d'une bataille où nous avons reçu mieux que des égratignures, nous allons au spectacle, nous rions, nous pensons à la France, qui est à plus de deux mille lieues de nous, et nous sortons de là prêts encore à faire le coup de feu, heureux lorsque le lendemain acteurs et spectateurs ne restent pas côte à côte sur le champ de bataille. C'est une belle chose que l'insouciance soutenue par une pointe de gaieté et de bons souvenirs; sans cela nous mourrions tous de nostalgie; il n'y aurait pas d'armée possible.

» Nous nous sommes admirablement barricadés dans Orizaba. Cette précaution était nécessaire, car nous y sommes restés en très-petit nombre. L'infanterie de marine et une batterie d'artillerie sont à Cordova. Le 99^e de ligne est campé à deux lieues d'ici, sur la route qui conduit à Puebla, dans le village d'Ingenio, de telle sorte qu'il n'y a plus dans Orizaba que les chasseurs à pied, les zouaves et les chasseurs d'Afrique. L'aumônier dit la messe tous les dimanches dans la cathédrale d'Orizaba. »

FAITS DIVERS.

Le *Moniteur* publie le bulletin suivant :
« Jeudi, 24 juillet, 10 h. du matin. — L'état de la princesse Marie-Clotilde Napoléon est très-satisfaisant.

Les symptômes inflammatoires qui ont été remarqués avant-hier ont tout à fait disparu.
Le jeune prince se porte bien.

— Les principales conditions du traité conclu par l'amiral Bonard avec l'empereur d'Annam sont :

- 1^o Une indemnité de vingt millions;
- 2^o Cession de trois provinces à la France;
- 3^o Liberté pour les cultes chrétiens dans toute l'étendue de l'empire d'Annam.

blessures notamment d'un coup de baïonnette dans le flanc, blessure que l'Empereur prisait beaucoup, ce qui valut à mon père une retraite exceptionnelle pour le temps.

Il fut appelé pendant la retraite à remplir deux missions, savoir : au commandement de tous les prisonniers espagnols employés aux travaux de défense d'Anvers, et, en 1813 et 1814, au commandement de toutes les cohortes du département du Nord.

« De 1825 à 1850 (sans que je puisse préciser l'année, je lui ai entendu dire, un soir, près du foyer de la famille, qu'étant à dîner quelques années auparavant chez notre parent M. Laurent Bonneréau, riche marchand de vin à Lille, avec le général Cambronne et d'autres anciens militaires, il fut question de Waterloo et de la sublime défense du deuxième carré, et qu'à ce sujet le général aurait dit « qu'il n'était pas l'auteur du cri : *La garde meurt et ne se rend pas*, mais qu'il l'avait entendu dire à ses côtés. »

Ce qui ajouta à la protestation des fils du brave général Michel.

JULIEN.

M. Julien est né au Quesnoy : c'est un ancien et honorable imprimeur de notre ville. Son frère, qui peut-être a lui aussi entendu son père attribuer à son véritable auteur les mémorables paroles : *La garde meurt et*

ne se rend pas, est aujourd'hui directeur général au ministère du commerce et des travaux publics.

P. VÉRITÉ-BIDAULT.

A. M. le comte Michel, préfet de la Charente.

Angoulême, 15 juillet 1862.

Monsieur le préfet,

Au moment où la discussion s'engage dans les journaux sur les paroles attribuées à Cambronne à la bataille de Waterloo, je crois devoir vous apporter un témoignage recueilli dans ma famille :

En 1851, mon père, ancien compagnon d'armes de Cambronne, alla le visiter à Nantes; il nous a souvent rapporté que, dans leur entretien au sujet de Waterloo, le général lui avait dit : « *Ils m'ont arrangé une phrase que je n'ai jamais prononcée.* »

Je suis heureux de vous transmettre ce souvenir, puisque vous revendiquez pour votre glorieux père les immortelles paroles : « *La garde meurt et ne se rend pas!* »

Agréer, monsieur le préfet, l'hommage de mon respect.

DARAS.

Angoulême, le 14 juillet 1862.

Monsieur le rédacteur du *Charentais* :

La polémique que j'ai vue dans les journaux au sujet

du cri : *La garde meurt et ne se rend pas*, sur le champ de bataille à Waterloo, m'engage à vous faire part de ce que je sais d'une manière certaine :

En 1818, je servais comme sous-lieutenant dans la légion de la Haute-Vienne, en garnison à Nantes. L'exercice avait lieu sur le Cours, et le général Cambronne, alors retiré dans cette ville, y assistait souvent et causait assez familièrement avec les officiers. Pendant une pause de l'exercice, je me rappelle parfaitement l'avoir entendu dire, dans une conversation sur la bataille de Waterloo, que ces mots : *La garde meurt et ne se rend pas* avaient bien pu être dits dans le carré où il se trouvait, mais que ce n'était pas par lui.

Agréer, monsieur, mes salutations empressées.

E. REYGONDAUD.

On peut maintenant décider, en connaissance de cause, si Cambronne a prononcé ces paroles : *La garde meurt et ne se rend pas!*

Le contraire nous paraît suffisamment démontré par l'ensemble des documents ci-dessus.

La phrase n'étant pas de Cambronne, on ne peut donc que répéter ce qui a déjà été dit à ce sujet : A qui l'attribuer? sinon au général Michel « qui a fait ce qu'il a dit. »

A. NADAUD.

(Le Charentais.)

— La Banque d'Angleterre a réduit le taux de son escompte à 2 0/0.

— La commission supérieure de la dotation de l'armée a récemment présenté à l'Empereur son rapport annuel sur la situation de cette institution et sur ses opérations en 1861.

De ce document, il résulte que le chiffre des rengagements reçus en 1861, dans les conditions des lois du 26 avril 1855 et du 24 juillet 1860, s'est élevé, y compris 419 hommes de l'armée de mer, à 27,785.

Le nombre des engagements volontaires après libération contractés en 1861, dans les mêmes conditions, y compris 128 hommes engagés pour l'armée de mer, a été de 4,102.

Total des rengagements et des engagements, 31,885.

En 1860, les rengagements avaient été au nombre de 20,051, et les engagements volontaires après libération au nombre de 2,192.

Les rengagements administratifs contractés en 1861 s'élevaient au 31 décembre à 10,586.

Les rengagements, les engagements volontaires après libération et les engagements administratifs reçus en 1861, et destinés à compenser les exonérations de la classe de 1860, ont été au nombre de 42,271. Ajoutés aux 140,587 contractés en 1855, 1856, 1857, 1858, 1859 et 1860, ils donnent un total 182,258, représentant 162,454 exonérations de sept ans. Mais les exonérations prononcées en 1861 par les conseils de révision ont été de 19,863, qui, avec les 117,756 des années 1856, 1857, 1858, 1859 et 1860, forment un total de 137,619, auxquelles viennent s'ajouter 17,149 exonérations prononcées de 1855 à 1861 par les conseils d'administration des corps, soit ensemble 154,768; en sorte qu'au 31 décembre 1861, il existait un excédant de 8,686 rengagements, engagements après libération et rengagements administratifs à valoir sur les exonérations futures.

— Un de nos plus célèbres oculistes de Paris voit se présenter devant lui à sa clinique, il y a quelques jours, un grand ouvrier à figure ronde et fraîche, aux beaux yeux brillants.

— Est-ce que vous êtes malade, mon ami? lui demanda-t-il avec bonté.

— Dam, monsieur, je n'en sais rien, répondit celui-ci; mais il m'arrive une chose qui me fait peur; aussitôt que j' dors, vot' serviteur, je n'y vois plus....

L'oculiste, à ces paroles, lui tourne le dos d'un air furieux. Tous ses malades défilent devant lui l'un après l'autre et il voit que l'ouvrier qu'il avait si mal reçu attend toujours.

— Comment, vous êtes encore là! s'écrie-t-il avec colère (car la patience n'est pas la vertu dominante de l'homme célèbre), vous êtes bien heureux que je vous aie oublié, car sans cela je vous aurais fait chasser; venir dans un lieu semblable pour faire de mauvaises plaisanteries....

— Comment, monsieur des plaisanteries! interrompt l'ouvrier tout surpris, c'est faire des plaisanteries de vous dire que je deviens aveugle quand je dors.... Ce n'est cependant pas drôle, ça quand on a une femme et de petits enfants à nourrir avec son travail.

La figure tristement expressive de l'ouvrier, en parlant ainsi, montre aussitôt à l'oculiste que celui-ci n'a pas voulu rire, mais alors il croit avoir affaire à un fou, et, pour le calmer, il lui dit doucement:

— Ce que vous avez n'est pas grave, mon ami, et, de même que vous, nous devenons tous aveugles quand nous dormons.

— Mais qui vous parle de dormir, monsieur, s'écrie l'ouvrier, c'est en dormant que je deviens aveugle: je suis ouvrier doreur.

Ce mot, on le comprend, expliqua tout le qui-proquo. M. *** alors s'excusa de sa brusquerie, examina attentivement les yeux du pauvre garçon, lui fit une ordonnance pour le guérir, mais en lui recommandant, avant tout, de ne plus fumer.

— Car, lui dit-il, un grand nombre de maux d'yeux viennent de l'abus du tabac, en raison de la nicotine qui en sort et qui est fort dangereuse.

CHRONIQUE LOCALE ET DE L'OUEST.

La partie officielle du *Moniteur* contient une loi qui autorise la ville de Saumur à contracter un emprunt et à s'imposer extraordinairement.

Le public est informé que le décret du 3 juillet 1862, rendu pour l'exécution des dispositions, relatives au timbre, de la loi de finances du 2 juillet 1862, accorde aux détenteurs de papiers timbrés,

non employés au 15 juillet, la faculté de les échanger, dans les bureaux d'enregistrement, contre des papiers frappés des nouveaux timbres, à charge de payer la différence des droits, et, aux détenteurs de papiers timbrés à l'extraordinaire et non employés à la même date, la faculté de les présenter à la formalité du contre-timbre à Angers (rue Desjardins, bureau du timbre), moyennant le paiement des suppléments de droit.

Dans l'un et l'autre cas, la faculté accordée ne s'exercera que dans les deux mois à partir du 15 juillet.

VILLE DE SAUMUR.

AVIS ADMINISTRATIF.

Le Maire de la ville de Saumur informe ses administrés que, malgré l'avis publié récemment, invitant les habitants à exécuter le règlement permanent en date du 27 juillet 1852, qui prescrit aux propriétaires de chiens de tenir ces animaux constamment muselés, un grand nombre de chiens parcourent journellement la ville, sans muselières ou avec des muselières incomplètes.

En vue d'obvier aux inconvénients et dangers résultant de cet état de choses, le Maire a l'honneur de prévenir les habitants que des boulettes empoisonnées vont être répandues sur la voie publique.

Hôtel-de-Ville de Saumur, le 25 juillet 1862.

Le Maire, LOUVET.

TEMPÉRATURE.

Depuis quelques jours la température devient enfin conforme à la saison. Le 22 de ce mois, le thermomètre centigrade a atteint 28 degrés au-dessus de zéro; hier 24, il marquait à 2 heures après midi 28 degrés 3 dixièmes, et aujourd'hui à 3 heures, il est monté à 31 degrés 2 dixièmes.

Saumur, le 25 juillet 1862.

LOUIS RAINBULT, Vétérinaire.

Nous lisons dans l'*Union bretonne*, de mardi: « Une secousse de tremblement de terre a été ressentie à Clermont ces jours derniers. Depuis, plusieurs symptômes de phénomènes semblables ont été signalés sur divers points. C'est à Nantes aujourd'hui que plusieurs personnes affirment s'en être nettement aperçues.

» Ce matin, de neuf heures et demie à dix heures, sur la route de Paris, une jeune fille, debout devant sa fenêtre, a éprouvé une secousse assez violente pour l'obliger de s'appuyer sur le bord de la fenêtre, afin de ne pas tomber. Il lui semblait que le sol se dérobaît sous ses pieds.

» Dans la rue Saint-Clément, un tuyau de cheminée en tôle que des maçons assujétissaient sur une maison, a été renversé et les ouvriers obligés de se cramponner à la toiture.

A la même heure, les élèves de la pension Noyrit, rue Saint-Denis, ont éprouvé une secousse violente qui les a contraints de quitter leurs bancs; le professeur a senti sa chaise osciller.

» Enfin, dans la rue de la Bastille, plusieurs personnes ont éprouvé des effets analogues, au même instant. »

CONSERVATION DES OISEAUX.

MESURE PRISE PAR L'ADMINISTRATION FORESTIÈRE DE MONTMÉDY POUR ARRÊTER LA DESTRUCTION DES OISEAUX.

On lit dans le *Journal d'Agriculture progressive*:

« Dans l'arrondissement de Montmédy, l'administration forestière a pris une mesure que nous voudrions voir se généraliser et adopter par les particuliers et les communes: elle consiste à défendre l'entrée des bois pendant le printemps et les premiers mois de l'été, afin d'éviter le dérangement des oiseaux et de favoriser leur propagation. Cette mesure et les recommandations des instituteurs, et même des curés, qui se sont efforcés de faire comprendre à leurs paroissiens l'utilité des oiseaux pour la destruction des insectes, produira ses fruits, et si, comme nous l'espérons, cet exemple est suivi, nous verrons bientôt diminuer cette masse d'insectes qui menace d'envahir et de détruire toutes les récoltes. »

Ce n'est pas seulement dans la Meuse que, cette année encore, des plaintes se font entendre au sujet de la grande abondance des insectes nuisibles. Dans nos contrées, les pommiers, qui présentent les plus belles apparences, ont été envahis par un grand nombre de petites chenilles de quatre ou cinq espèces différentes, lesquelles ont détruit une grande partie des feuilles, des fleurs et des fruits naissants. Chez moi, sur ma ferme de Valcongrain, la perte sera de 12 à 15 gros tonneaux de cidre de 1,600 litres, sur vingt au moins que l'on me faisait espérer.

De loin, un grand nombre de pommiers paraissent comme brûlés. Les cultivateurs déclarent sérieusement que c'est l'effet des éclairs, des gelées tardives, des mauvais vents, etc., et ils ne voient pas que toutes les feuilles ont été rongées, perforées, déchirées par des ennemis invisibles le jour, mais qu'il était facile de trouver ceux-ci dans les feuilles enroulées ou agglomérées, ceux-là sous les feuilles, d'autres sous les petites calottes brunes qui se forment au sommet des bourgeons floraux. Ces calottes, appelées par les cultivateurs des *clous de girofle*, sont formées de pétales, qui, agglutinés par l'insecte, ne peuvent plus s'épanouir; bientôt, sous cet abri, le petit ver (larve) a rongé les organes floraux, après quoi il creuse le fruit naissant, qui se dessèche et tombe.

Depuis quinze jours, une autre espèce de chenille a envahi, comme l'an dernier, les pommiers, qui sont couverts de toiles dans lesquelles elle vit en famille et d'où elle sort la nuit pour ronger les feuilles. Pour arrêter ses dégâts, qui vont être très-grands, je ne vois pas de moyen plus simple que de flamber rapidement ces toiles avec des torches de paille.

Voilà, je le répète, les véritables causes de l'infertilité de nos pommiers à cidre et de la mort, depuis une dizaine d'années, d'un très-grand nombre de ces arbres, qui n'ont pas pu, ayant été privés de leurs feuilles, continuer à végéter.

Et le moyen, me diront nos cultivateurs, d'empêcher tous ces dégâts? Il est bien simple: protégez, au lieu de les détruire vous-mêmes, ou de les laisser détruire par vos enfants, les petits oiseaux et leurs couvées; protégez-les, comme dans la Meuse, comme on commence à le faire ailleurs, comme on le fera bientôt partout; autrement vous verrez se multiplier d'année en année et les mauvaises plantes dont ils mangent les graines et ces nombreux insectes qui dévastent vos pommiers, vos poiriers, vos colzas, vos blés, vos betteraves, vos choux, vos pois, vos navets, vos pommes de terre, vos groseillers, vos arbres forestiers, vos jeunes semis, etc., et vos récoltes cesseront de payer vos travaux et vos sueurs, et vos plaintes deviendront plus vives encore. Si Dieu a donné aux oiseaux, même au plus petit d'entre eux, la puissance de protéger les biens de la terre, en aidant à détruire leurs ennemis, il l'a refusée à l'homme au moins pour la plupart de ceux-ci, pour les plus petits surtout, qui sont généralement les plus nuisibles et que le bec des petits oiseaux peut seul atteindre. VICTOR CHATEL.

Valcongrain, 16 juin 1862.

Pour chronique locale et faits divers: P. COEYR.

DERNIÈRES NOUVELLES.

Turin, 25 juillet. — Garibaldi n'a pas bougé de Palerme depuis le 22. On assure que les bruits d'une expédition garibaldienne sont dénués de fondement.

New-York, 12 juillet. — On suppose qu'un nouveau combat a été livré par le général Mac-Clellan, une canonnade ayant été entendue le 10 sur la rivière James. Les journaux de Richmond considèrent la nouvelle position occupée par Mac-Clellan comme plus avantageuse pour lui que celle qu'il a abandonnée.

Le nombreuses bandes de guérillas confédérées opèrent dans le Kentucky. — Havas.

Depuis la première semaine d'avril, un nouveau journal paraît tous les jeudis, l'*Universel* (même format que l'*Illustration*), et il s'est signalé, dès son apparition, par la splendeur de ses gravures, l'excellence de son texte et sa beauté typographique. L'*Universel*, le moins cher des journaux illustrés, ne coûte que 25 cent. par numéro et 15 fr. par an. Ce bon marché extraordinaire ne pourra plus être dépassé. La rédaction, confiée à des écrivains éprouvés, se maintiendra toujours en des limites qui permettront à l'*Universel* de pénétrer dans les familles et d'être le journal du foyer. Les dessinateurs les plus connus, les graveurs les plus habiles concourent à faire de ce journal un album charmant.

Avis aux Propriétaires de Chevaux.

Plus de feu! 46 ans de succès!

Le *Liniment-Boyer-Michel*, d'Aix (Provence), remplace le feu, sans traces de son emploi; sans interruption de travail et sans inconvénient possible; il guérit toujours et promptement les boîtes récentes ou anciennes, entorses, foulures, écarts, molettes, faiblesses de jambes, etc. (Se défier des imitations et contrefaçons.) Dépôt à Angers, Menière, ph.; à Cholet, Bontems, ph.

BULLETIN FINANCIER DE LA SEMAINE.

Les transactions se sont circonscrites dans les limites les plus étroites; tout s'est borné journellement à de minimes intermitteances de hausse et de baisse. Les opérations en prime ont été également sans importance soit que les vendeurs se montrent plus circonspects, soit que les acheteurs préfèrent prendre position sur ferme.

Le marché des chemins de fer semble être entré dans une période de calme et d'expectative; On paraît attendre, pour opérer sur ces valeurs, les premiers résultats des recettes du semestre, pour voir si elles soutiendront la comparaison avec celles de l'époque correspondante

de l'année dernière.

La souscription aux actions des chemins de fer des Charentes reçoit l'accueil le plus satisfaisant. Nul doute qu'elle ne soit entièrement convertie avant le 28 juillet, jour fixé pour la clôture. C'est qu'en effet les capitalistes comprennent toute la plus-value que peuvent acquérir les actions de ce nouveau réseau, alors que les titres des anciennes lignes semblent aujourd'hui avoir atteint le maximum de leur prix. Cette plus-value d'ailleurs peut être aisément appréciée si l'on songe que le coût kilométrique se trouve par suite de la subvention gouvernementale réduit à 10,000 fr. d'où l'on peut évaluer le

revenu moyen à 19,000 fr. par kilomètre, ce qui assure un revenu minimum de 18 p. 0/0 du capital engagé.
DUTIL.

BOURSE DU 24 JUILLET.

3 p. 0/0 hausse 05 cent. — Fermé à 68 50
4 1/2 p. 0/0 sans changement. — Fermé à 97 50

BOURSE DU 25 JUILLET.

3 p. 0/0 sans changement. — Fermé à 68 50.
4 1/2 p. 0/0 baisse 50 cent. — Fermé à 97 00

P. GODET, propriétaire-gérant

ANNONCES LEGALES.

La publication légale des actes de société est obligatoire pour l'année 1862, savoir :

Pour l'arrondissement de Saumur, dans l'*Echo Saumurois* ou le *Courrier de Saumur*.

VENTE

DE

MATERIEL ET DE MARCHANDISES APRES FAILLITE.

Le mercredi 30 juillet 1862, à midi, et jours suivants, il sera procédé, par le ministère de M^e HENRI PLÉ, commissaire-priseur, dans les ateliers de cirerie et de suiferie de M. BLOR, situés au Champ-de-Foire, levée Saint-Lazare, à Saumur, à la vente publique aux enchères de tout le matériel et les marchandises dépendant de sa faillite, à la requête de M. Corméry, syndic de ladite faillite.

Il sera vendu :

4,000 moules et culots à chandelles, plusieurs tables à moules, tables à cierges et à cire, moules en plâtre, fourneaux, saumons, cylindre et poëlettes en cuivre, tours à filer les bougies, pressoir à suif et ses accessoires, établi à fondre, les moules et ses vis, moulin à culots, quantité de cire neuve et vieille, 1,500 cierges et luminaires, bougies, mèches, crêpes, broches et outils, etc., bascule, charrette, quantité de fûts et bouteilles vides, buffet, chaises, et beaucoup d'autres objets.
On paiera comptant, plus 5 p. 0/0.

A VENDRE MAISON AVEC JARDIN,

Rue de la Basse-Ile, n° 18, près de la Gare.

Comprenant quatre pièces au rez-de-chaussée, quatre au premier et mansardés sur le tout.

S'adresser à M. ROLAND, place Saint-Nicolas, à M. MARCHAND, dans la maison, ou à M^e CLOUARD, notaire à Saumur. (568)

Administration des Domaines.

VENTE DE COPEAUX.

Le mercredi 30 juillet courant, à une heure de l'après-midi, il sera procédé, à l'atelier de l'arçonnerie de l'École impériale de cavalerie, à la vente de 50 mètres cubes de copeaux.

Cinq pour cent en sus.

Le Receveur des Domaines, P. VING. (569)

Etude de M^e CLOUARD, notaire à Saumur.

A VENDRE

UNE MAISON, située à Saumur, rue Pavée, n° 5, avec cour, pompe, remise, écurie pour 3 chevaux, cuisine et cellier, le tout au rez-de-chaussée;

Salle, salon, vestibules et plusieurs chambres aux 1^{er}, 2^e, et 3^e étages; greniers sur le tout; terrasse avec tonnelle couverte en zinc.

S'adresser à M^{me} SORTANT, ou à M^e CLOUARD, notaire. (545)

Etude de M^e CLOUARD, notaire à Saumur.

UN PRÉ

RENFERMÉ DE FOSSÉS,

De la contenance de quatre-vingt-huit ares, situé aux Petits-Tertres, commune de Saint-Lambert-des-Levées, joignant M. Pineau, M. Bournillet et des chemins.

S'adresser audit M^e CLOUARD.

Etude de M^e CLOUARD, notaire à Saumur.

A VENDRE

BELLE PROPRIÉTÉ

Située au Pont-Fouchard, commune de Bagneux, appartenant à M. VAINTRAS, comprenant une maison bourgeoise avec cour plantée, et un clos de vigne de la contenance d'un hectare vingt-sept ares; cave, pressoir, écurie.

S'adresser, à M. VAINTRAS, sur les lieux, ou à M^e CLOUARD, notaire.

Etude de M^e CLOUARD, notaire à Saumur.

A VENDRE OU A LOUER

L'ancienne MAISON de ROULAGE de M. Rocher aîné, située à Saumur, quartier des Ponts, rues Dardalin et du port Cigongne. Cette maison, propre au commerce, comprend de vastes magasins, remises, écurie et cour.

S'adresser à M. RENÉ ROCHER, propriétaire à Saumur, place du Roi-René, ou à M^e CLOUARD, notaire.

Etude de M^e LE BLAYE, notaire à Saumur.

ADJUDICATION

En l'étude et par le ministère de M^e Le Blaye, notaire à Saumur, à la requête de MM. Emile et Jules Carrel et M^{me} Victorine Carrel, épouse de M. Joseph Benoist, des biens ci-après désignés, savoir :
Jeudi, 31 juillet 1862, à midi.

1^{er} lot.

Maison neuve, à Saumur, à l'angle des rues de la Mairie et du Puits-Neuf, consistant en trois magasins, trois étages, dépendances.

2^{me} lot.

Jardin avec bâtiment à Saumur, rue des Boires.

Samedi, 2 août 1862, à midi.

1^{er} lot.

Maison au bourg de Saint-Martin-de-la-Place; avec jardin et ouche, contenant 22 ares.

2^{me} lot.

Morceau de terre à la Boire-Lambault, commune de Saint-Martin-de-la-Place, contenant 72 ares.

Il sera donné toutes facilités pour les paiements. On pourra traiter de gré à gré avant l'adjudication.

S'adresser audit notaire. (536)

A LOUER

Pour la Saint-Jean 1863,

MAGASIN ET PORTION DE MAISON

Occupés par M. Daveau, miroitier, rue du Puits-Neuf.

S'adresser à M^{me} veuve BORET-GALLEAU, rue Royale, 56. (161)

Etude de M^e LAUMONIER, notaire à Saumur.

A VENDRE
Un hectare 59 ares 60 centiares de vigne rouge, situés à Malmain, commune de Distré, joignant au nord Girault et autres, au levant Billet, au midi le chemin de Pocé à Saint-Florent et au couchant la route de Saumur à Doué.

Cette vigne est entourée de haies et de fossés et a dix ans de plantation.

S'adresser, pour tous renseignements, audit M^e LAUMONIER, notaire.

A VENDRE OU A LOUER

Pour entrer en jouissance de suite ou à la St-Jean prochaine.

UNE VASTE MAISON

PROPRE AU COMMERCE, Contenant de grands magasins, celliers, caves, remises, écurie, cours, etc.

Cette maison, située sur le quai de Limoges, à Saumur, était occupée par M. EDOUARD BOUTET.

Pour visiter la maison, s'adresser, sur les lieux, jusqu'à Noël prochain, et, plus tard, à M. BOUTET-BRUNEAU, rue de la Levée-d'Enceinte, à qui il faudra également s'adresser pour traiter. (583)

BEAUX FAISANS ARGENTÉS,
Gros et Petits,

A VENDRE

S'adresser au bureau du journal.

A CEDER

UN

BON CABARET,

Rue de l'Ancienne - Messagerie.

S'adresser à M. LANDELLE. (542)

M. GARREAU-MURAY,

Epicier, rue du Puits-Neuf, à Saumur.

Maison particulièrement recommandée pour l'approvisionnement des spécialités suivantes.

CAFÉ DES GOURMETS

Nous prions instamment les consommateurs de ce délicieux café, d'exiger des boîtes portant le titre de Café des Gourmets et la signature « Trebucien frères » — Nous désavouons toutes les boîtes de fer-blanc et tous les cafés qui n'auraient pas cette signature et ce titre.

AVIS IMPORTANT.

Un demi kilog. CAFÉ DES GOURMETS fait 80 fortes tasses. — C'est donc cinq tasses pour 52 grammes. — Une tasse de notre excellent café ne coûte par conséquent que 5 centimes. Résultats : 1^o vive et transparente coloration; 2^o économie de moitié; 3^o qualité hautement supérieure à celle de tous les cafés du commerce; goût exquis; arôme superfin.

CHOCOLAT DES GOURMETS

Nous avons fait nos CHOCOLATS pour les TROIS MILLIONS de Gourmets qui, depuis douze ans, sont fidèlement attachés à notre café. — Nos chocolats sont les plus fins, les plus hygiéniques, les plus savoureux. — Nous ne visons pas à faire leur réputation par les moyens factices de la publicité; une seule ambition nous guide : c'est de séduire nos trois millions de clients par la perfection et l'excellence de leurs qualités. Les plus hauts et les plus flatteurs témoignages consolident chaque jour notre succès.

TAPIOCA DES GOURMETS

Notre TAPIOCA est garanti pur du Brésil; aucun ne peut rivaliser avec lui par la blancheur, la saveur, la pureté et ses propriétés éminemment nutritives. Les vrais gourmets ne confondent pas notre Tapioca avec une foule de Tapiocas indigènes, de féculé, etc. — Nous déclarons le nôtre pur du Brésil et exempt de toutes pâtes étrangères. — Il est renfermé dans d'élégants cartonnages, très-commodes pour les ménagères. Son prix n'en est pas plus élevé, et sa qualité est à la hauteur de son titre.

Saumur, P. GODET, imprimeur.

TACHES ET BOUTONS AU VISAGE

Le LAIT ANTÉPHELIQUE détruit ou prévient éphélides (taches de rousseur), son, lentilles, masque de grossesse), hâle, feux, efflorescences, boutons, rugosités, — donne et conserve au visage un teint pur, clair et uni. — Flacon, 5 fr. — Paris, CANDES et C^{ie}, boulevard Saint-Denis, 26. — Saumur, M. BALZEAU-PLISSON, parfumeur. (177)